

Retour sur l'atelier « VAE & Partage des espaces naturels », organisé par la CCI de Grenoble et Isère Attractivité



Les acteurs de la filière vélo iséroise accompagnés de plusieurs représentants des territoires locaux se sont réunis ce matin au siège de la société Rossignol à Saint Jean de Moirans. Cet atelier organisé par la CCI de Grenoble et Isère Attractivité dans le cadre du développement de la filière VAE, avait pour thématique le partage et la protection des espaces naturels. Le développement touristique que connaissent les massifs isérois couplé au développement de la pratique du VAE amène en effet à se poser des questions sur le partage des espaces entre les différentes pratiques sportives et de loisirs tout en respectant le cadre naturel et les individus qui y sont présents (éleveurs, forestiers, habitants...).

Pour répondre à ces questions, la parole a été donnée à différents intervenants. Dans un premier lieu, Pierre Mayade a présenté les différentes mises en place du PNR du Vercors afin de protéger les espaces naturels. Cela a permis d'identifier les mauvais comportements tels que la pratique du VTT en dehors des chemins balisés. Pour éviter ce type de pratiques, le parc a mis en place plusieurs actions, le développement d'une offre plus adaptée, de la communication physique et digital ainsi que la participation de services civiques pour réaliser des missions de médiation et d'information auprès des pratiquants.

Afin de dresser un cadre juridique autour de la pratique du VTT et du VTTAE dans la nature, Maître Mollion, avocat, a évoqué les différences qu'il peut exister entre des sites publics et privés ainsi que des jurisprudences telles que la servitude en montagne, qui permet aux pratiquants de passer dans certains terrains privés. Ou encore, les possibilités existantes d'arrêtés pour limiter les flux touristiques.

La solution Isère Outdoor, application développée par le Conseil Départemental de l'Isère, nous a ensuite été présentée par Marine Verchère. Cette application comprend plusieurs outils utiles aux différentes pratiques outdoor. Elle s'intègre tout à fait dans la démarche de partage des espaces puisqu'elle propose des données géolocalisées pour connaître la présence des troupeaux ou des zones

de battues de chasse. Ces informations permettent donc aux usagers d'adapter leurs itinéraires et donc d'éviter de potentielles accidents ou conflits.

Fabien Jhistry, coordinateur national chez Mountain Bikers Foundation nous a ensuite présenté les actions mises en place par l'association. Cela comprend l'aménagement et le balisage de sites de pratique du VTT mais aussi la mise en place de dispositifs comme LandShare, qui permet de signaler les zones de battues afin de protéger les cyclistes. L'objectif de MBF est donc de favoriser le dialogue entre les différents usagers de la nature tout en représentant l'intérêt des vététistes.

Dans ce même objectif, Julien Rebuffet, directeur des moniteurs cyclistes français a abordé les 3 missions des MCF. La première étant la transmission des codes, cela passe par de la communication et par de l'information sur le terrain par les offices de tourisme mais aussi les loueurs qui ont leur rôle à jouer. La deuxième mission est évidemment l'accompagnement des pratiquants sur le terrain que ce soit par le biais de moniteurs mais aussi avec la création de parcours ou le développement d'applications. Enfin, la troisième, est de réunir les différents socio-pro pour travailler ensemble vers la création d'espaces de pratique adaptés.

Alison Lacroix nous a présenté l'application OnPiste de Rossignol qui s'inscrit dans un objectif de développement de la pratique sportive et des territoires. En effet, l'application permet de retrouver de nombreux parcours sportifs et notamment en VTT mais elle propose aussi une expérience unique à l'utilisateur en lui proposant des parcours vérifiés et officiels tout en travaillant avec les acteurs locaux afin de proposer des hébergements ou des loueurs à proximité. OnPiste présente donc un avantage pour les territoires qui peuvent développer leur activité touristique. Des messages permettent aussi de sensibiliser les sportifs aux bonnes pratiques à suivre durant leur activité.

L'atelier a aussi été l'occasion de découvrir le siège de Rossignol, son historique et ses nouvelles gammes de vélos, qui se développent et prennent de plus en plus d'importance dans l'univers Rossignol, présentée par Albert Baques, business unit director de Rossignol Bikes.



A retenir les actions et bonnes pratiques :

On identifie dans les territoires et en montagne différents usagers et pratiquants des espaces outdoor et dont les intérêts peuvent diverger. Il faut prendre en compte les spécificités des habitants qui vivent en montagne, des personnes qui travaillent en montagne, des pratiquants de loisirs qui utilisent les espaces naturels et trouver des cohabitations possibles sans opposer ces cibles ! Le maire joue un rôle important dans les choix de gestion des flux et ou d'application du cadre juridique adéquat.

Plusieurs solutions permettent de faciliter la cohabitation et le partage des espaces :

- Embauche de médiateurs
- Formation & apprentissage (importance des RS et des influenceurs à canaliser)
- Informations & communication (outils numériques et QR code pour informer au mieux notamment pour les loueurs auprès de leur client).
- Balisage des espaces
- Gestion des flux et quotas
- Importance du travail en réseau pour partager entre professionnels , acteurs économiques, usagers...
- Prévoir du comptage pour mieux comprendre les flux réels

